L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00
Six Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

328 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

E. S. Cobb.

INSTALLATION DE LAITERIE.

De Première Classe.

La propriété de N. P. Mazone, Avenue Tulane et rue Alexandra.

Le JEUDI 17 NOVEMBRE, à 11 heures a. m., la propriété suivante:
40 ruches 15 vaches 1 taureau Durham, 4 bons chevaux, 2 charrettes à lait, sauves 1 wagon à fourrages, 2 anges 2 jeux de harnais, 1 jeu de nouveaux bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe.

Conditions de la vente—Texte comme au dessus de $100 comptant. Au-dessus de ce montant 6 mois de crédit avec billets garantis. Celui qui achètera le plus de stock aura la centrale et la reste. Pas de limite.

E. S. COBB, Encanteur
Bureau 925 rue Gravier

6 nov—6 13 15 16 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Typewriters, Instruments Télégraphiques, Installations Electriques, Meubles Assortis, etc.

W. J. Goyle & Co vs Culpepper & Standley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 74,461—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 16 novembre 1904 à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Aux troisième et cinquième étages des lieux No 925 rue du Canal.

1 Typewriter, 10 instruments télégraphiques à 1 lit d'acier, installation électriques etc., un grand lot assortis de tables et de chaises et autres meubles, papeterie, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Bedford & Lambert, avocats pour les plaignants.

6 nov—6 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District,

Portant le No Municipal 2360 rue Rousseau entre les rues Prieure et Roparo

Succession de Mme Charles Kirsch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 41 084 — Par vertu d'un writ de fieri facias contre Charles Kirsch et en faveur de Walter J. Kirsch et Mme Cecile Cosgrove à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Rousseau, Lerée, Première et Berthard, désignés comme lots Nos 1 et 2 et consignés un à l'autre et mesurant chacun trente pieds sept pouces de face à la rue Rousseau sur neuf vingt cinq pieds cinq pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan fait par L. H. Pilié noyer le 5 novembre 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Geo. Montgomery avocat des plaignants en exécution.

28 oct—28—nov 4 11 18 25—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans une affaire etc.

L. Jéarabbe vs Alfred Pierson et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 65,757. En vertu d'un writ de fieri facias contre G. J. Grubbs défendeur, à moi, et en faveur de a succession de W. B. Fahey, plaignant, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Tous les droits titres et intérêts de G. J. Grubbs dans et à un certain procès maintenant pendant dans la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 74,054 intitulé G. J. Grubbs vs W. B. Fraz Mme Josephine Fahey et la succession de W. B. Fahey dans lequel ledit Grubbs réclame différe les propriétaires de propriétés décrites comme lots 1 2 3 et 4 dans l'îlot No 9 du troisième district borné par les rues Dupré, D'Abadie, White et Onzaga, contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente-un pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Dupré sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Dupré et Onzaga.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant in rule.

29 oct—29 31—nov 4 11 18 25—déc 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Formant l'encoignure des rues St Claude et Clouet et portant le No municipal 3101 rue St Claude.

M. et Mme Otto H. Miller vs Robert Cox.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,321—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 10 novembre 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St Claude, Clouet, Marais (autrefois Moralès) et Louisa, formant l'encoignure des rues St Claude et Clouet, et mesurant en mesure américaine front et un pieds huit pouces et six lignes de face à la rue St Claude sur cent dix huit pieds six pouces et six lignes de profondeur et façade à rue Clouet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour les plaignants.

7 oct—7 14 21 28—nov 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Treizième District

Portant le No municipal 1465 rue Robertson.

Entre Columbus et Kerlerec.

Miss Marie Narcisse vs Gustave Garave.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 74 404—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlot No 630, borné par les rues Robertson, Claiborne, Columbus et Kerlerec, désigné par le No cinq, sur un plan de A. Castaing, daté le 10 août 1849, déposé en l'étude de C. C. Lafreyere, ancien notaire et mesurant trente et un pieds et six lignes de face à la rue Robertson sur cent cinq pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles plus ou moins, lequel lot de terre est composé 1e ement du lot 85, 2ement d'une partie du lot 84 et 3ement d'une partie du lot 13 saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles A. Butler, avocat pour la plaignante.

28 oct—28—nov 4 11 18 25—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une buvette, aussi un "Cash Register" et un pool-table.

Antonino Paternostro versus Hastings & Cardinale et Arthur Hastings & Salvadore Cardinale, individuellement et in solido

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 74 454 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à — vendre à l'enchère publique sur les lieux ci après désignés JEUDI, le 10 novembre 1904, aux heures ci dessous indiquées, la propriété ci après décrite, à savoir—

I. A 10:30 A. M., dans mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres:

Un lot d'installations de buvette et notamment un lot de meubles, assortiments de liqueurs, cigares, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Aussi un "Cash Register" et un pool-table et installations.

II. A midi, sur les lieux No 1632 rue Dumaine, coin de la rue Claiborne:

Un lot de comptoirs de buvette et d'autres et installations, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

John P. Sullivan, avocat pour le plaignant.

2 oct—29 nov 4 5 10

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bibliothèque, Pupitre et Divers Articles.

Collections de Valeurs, de Livres, &c.

Succession de William F. Murphy

No 72 218—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 836 rue Carondelet MERCREDI, le 16 novembre 1904, à 11 heures a. m., de la résidence No 1516 rue Hospital près de la rue Villeré, en vertu d'un ordre de l'honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour Division A, daté le 31 oct bre 1904, entre et pour le compte de la succession de Wm F. Murphy, il sera vendu à l'encan Meubles de Bureau et Bibliothèque Livres etc.

Conditions—Comptant.

6 nov—6 13 16

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE.

153 et 155 rue Alix, entre les rues Bourg et Powder, Alger.

Succession de Victor Zatarain et Wilhemina J. Mott, sa femme.

No 73,979—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER encanteurs, bureau No 134 rue Carondelet.—MERCREDI, le 29 novembre 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 25 octobre 1904, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlot No 86 borné par les rues Alix, Elisa, Bourg et Powder désigné comme le lot No 6, lequel mesure 30 pieds à la rue Alix sur 120 pieds de profondeur, le tout en mesure française, les améliorations sont désignées par les Nos 153 et 155 rue Alix et comprennent un cottage double non ayant 5 chambres de chaque côté citerne hangar etc. Les rues Alix et Bourg sont asphaltées. Dans un bon voisinage et se louant $16 par mois.

Conditions—La moitié en plus comptant, la balance s'il y en a, en un an à 8 pour cent par an d'intérêt avec traites et clause de sécurité hypothécaire, ou comptant, au gré de l'acquéreur, les acquéreurs devant payer les taxes d'Etat de 1904 en plus et audessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 oct—29 30—nov 6 13 20 27 29

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES

Simples et doubles dans de bonnes localités.

QUATRIEME DISTRICT.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau 138 rue Carondelet J. & JEUDI, 10 novembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 septembre 1904 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D dans la succession de Mme Pauline Jacobson, No 73 864 du dossier de la dite Cour, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Le cottage double en bois à un étage, Nos 2514 et 2516 rue Howard dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Howard, Liberté Deuxième et Troisième, contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 6, sur un plan fait par B. F. Nichols, architect, le 28 février 1869, d'après lequel ledit lot mesure, en mesure américaine, 25 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Howard, 25 pieds 9 pouces 7 lignes de largeur dans le fond, par 105 pieds de profondeur adjacent à des rues pavées, sur une grande avenue, presque vis-à-vis du Morris Park et traversé par plusieurs lignes de chemins de fer. Un bon placement.

2° Le cottage double en bois à un étage, Nos. 2715 et 2717 rue Robertson dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlot borné par les rues Robertson, Magnolia, Washington et Quatrième, contenant 4 chambres de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre A, sur un devis par D. M. Brennan, député voyer de ville, daté le 29 septembre 1904, d'après lequel dit lot mesurant 82 pieds de face à la rue Robertson par 105 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le cottage simple à un étage No 2721 rue Robertson, contigu dans le même district et lot comme la propriété deuxièmement désignée, contenant 3 chambres. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur le susdit devis par Brosnan, mesurant d'après cela 28 pieds de face à la rue Robertson sur 105 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ces deux maisons sont dans un voisinage populeux, près des lignes de chemin de fer, et font un bon home ou bon placement.

conditions—Une demie en plus ou le tout comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en crédit d'un an pour des billets spécialement garantis par hypothèque et le dit vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au parfait paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de coutume de sécurité. Les taxes de 1904 devant être assumées par l'acquéreur, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent requis de l'acquéreur au moment de la vente, les actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

Zengel, Thomas & Nathan, avocats.

9 oct—9 16 23 30—nov 6 10

Epreuve Gratuite.

Mort aux Cheveux—Racine et Poils.

Nouvelle Découverte par Mlles BELL.

Un Traitement d'Essai GRATUIT à toute personne affligée de Poils sur la Figure, le Cou ou les Bras.

Nous avons enfin fait la découverte qui a arraché les cuirasses et bien d'autres pendant des siècles—celle de détruire absolument et pour toujours les cheveux superflus racine et poil, quoique soit une moustache ou des poils sur le cou, les joues ou les bras, et cela sans nuire aucunement à la peau la plus fine ou la plus sensible.

Les Demoiselles Bell ont éprouvé à fond son efficacité et désirent que le mérite entier de leur traitement auquel elles ont donné le nom descriptif de "BELL-ALL-HAIR," soit connu de tous ceux qui sont affligés de cette surabondance de cheveux. Pour arriver à cela un traitement d'épreuve sera envoyé, gratuitement, à toute dame qui en fera la demande par écrit, disant qu'elle a vu l'offre dans ce journal. Sans qu'il vous en coûte un sou vous pourrez voir par vous-même ce qui est cette découverte; l'évidence dans votre propre cas vous convaincra alors que le traitement "BELL-ALL-HAIR," vous débarrassera d'une des choses qui ajoutent le plus à une beauté parfaite, une surabondance de cheveux sur la figure ou le cou des femmes.

Veuillez bien comprendre qu'une démonstration personnelle de notre traitement ne vous coûtera rien. Un traitement d'essai vous sera envoyé gratuitement, que vous pourrez employer vous même et éprouver ainsi ce que nous avançons, en nous envoyant deux timbres de deux cents pour l'expédition par la poste.

LES DEMOISELLES BELL
78 et 80 Cinquième Avenue,
New York.

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau 633 Place Commerciale

—tf—1as

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 918 avenue Elmire, Alger.

A L'ENCAN A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE,

MARDI, LE 15 NOVEMBRE, A MIDI

SUCCESSION DE ANTHONY SCOTT.

DIVISION B—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS No 74 344

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Div. B, paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 4 octobre 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, dans l'affaire de la succession d'Anthony Scott No 74 344, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne MARDI, 15 novembre 1904, à midi—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, droits, voies y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme le lot No 16, de l'îlot No 160, lequel est compris entre les avenues Elmire et Pacifique les rues Homer et Newton. Ledit lot No 16 mesurant 32' 3" de face à l'avenue Elmire sur 125' 8" de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes de 1904 les primes sur la police d'assurance non expirée pour l'année courante de la date de cet ordre de vente et les frais pour les certificats devant être soumis à l'acte de vente. L'acquéreur doit aussi payer pour l'acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, et faire un dépôt de 15 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO
Encanteur et Courtier de Propriétés Foncières, 502 rue Baronne.

Dart & Kernan, Avocats.

9 oct—9 16 23 30—nov 6 13 15

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Fannie Mendersen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 72 4 8—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à produire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Carrie P. Mendersen, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS JONELL, Greffier.—Sanders & Gurley avocats.

5 nov—5 9 14

Succession de Mme Sallie Pietren.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 74,314—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par John M. Hyman, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Jno B. Fisher, avocat.

5 nov—5 9 14

Succession de Mme Mariana Drumm.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,175 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George F. Drumm et Mariana Drumm, femme de James Daly, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—O. W. Long, avocat. 6 nov—4 8 12

Succession d'Eugénie Millon, femme d'Ernest Bentin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 67,991—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Ernest Bentin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Henriques & Duchamp avocats. 29 oct—29—nov 3 6

Succession de Vicente Ferrer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,467—Division E—Attendu que Mme Emma Richard, veuve de Vicente Ferrer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Vicente Ferrer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. L. Resal, avocat. 28 oct—28—nov 1 6

Succession de Jeremiah Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,822—Division C—Attendu que Jane Reilly a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jeremiah Regan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. Benedict, avocat. 28 oct—28—nov 1 6

Succession de Laure Lange.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,569—Division D—Attendu que Auguste Coiron a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Laure Lange, décédée testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour les quelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Henriques & Duchamp avocats. 29 oct—29—nov 3 6

Succession de Mme Louise Marx veuve de Stephen M. Westmore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 60,518—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marie Anne Arnett, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—H. E. Upton, avocat.

1 nov—1 5 10

Succession de Emery E. Norton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64,282 — Division D—Attendu que Mme Janet Norton Barnes, femme de Rogers L. Barnett, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emery E. Norton, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. D. Reuse, avocat. 3 nov—3 7 12

Succession de Eugénie Millon, femme d'Ernest Bentin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 67,991—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Ernest Bentin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Wm Winans Wall, avocat. 4 nov—4 8 13

Succession de Mme Louise Marx veuve de Stephen M. Westmore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 60,518—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marie Anne Arnett, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—H. E. Upton, avocat.

1 nov—1 5 10

Succession de Emery E. Norton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64,282 — Division D—Attendu que Mme Janet Norton Barnes, femme de Rogers L. Barnett, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emery E. Norton, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. D. Reuse, avocat. 3 nov—3 7 12

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple en bois,

No 4814 rue Perrier, entre les rues Bordeaux et Lyon.

Succession de Barberta Strelis (née Hess ou Hess)

No 74,297—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Common—JEUDI, 17 novembre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C, daté et signé le 13 oct 1904, pour le compte de la succession ci-dessus, à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages de la dite appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, désigné par le No 4 de l'îlot No 44, maintenant îlot No 315 comprenant les rues Perrier, Bordeaux, Lyon et Caisse (ou refois rue Piaquemines) ledit lot mesurant trente (30) pieds de face à la rue Perrier par une profondeur de cent (100) pieds entre lignes parallèles, en mesure américaine. Les améliorations comprenant un joli cottage simple en bois No 4814 rue Perrier, entre Bordeaux et Lyon, contenant 3 chambres, galerie en avant, retiré de la rue etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance s'il y en a en crédit de un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit du lot en vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec la pacte de non aliénable et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance en devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en dessus et en plus du montant de son enchère les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1904, 10 pour cent requis au moment de l'adjudication. L'acte de vente au frais de l'acquéreur pardevant E. K. Skinner, notaire.

E. P. Foley, avocat.

16 oct—16 23 30—nov 6 13 17

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Ne vous achetant de cette un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards DE 1904,

QUI VIENT DE PARAITRE.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles

Femmes Demandées pour Travailler à Domicile
Gagnez par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nom remis d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 35 et 36 606 Allée Commerciale coin de la rue Camp.

12 fév

THE
MONONGAHELA RIVER
CONSOLIDATED
COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles sont [illegible]
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville sur le Canal au pied de la rue Bayou Road et à Algiers au Dry Dock. Phone 57
Bureau en Ville

Rue Carondelet 315,
PHONE 576

[illegible] 20m [illegible]

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

CHEMINS

[illegible] rée d'arrivée et [illegible]

[illegible] LA NOUVELLE-ORLEANS

ARRIVEE.

[illegible] mail tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours.....6:15 a m
Limited tous les jours..... 8:1 a m
[illegible] train, tous les jours, excepté dimanche ..... 8:5 a m
Dimanche excursion..... 9:2 p m

DEPART.

[illegible] mail tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours..... 7:00 a m
Limited tous les jours. 3:25 p m
[illegible] train, tous les jours, excepté dimanche..... 4:00 p m
Dimanche excursion ..... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVE

[illegible] Limited..... 6:45 a m
[illegible] Pan American special. 9:10 a m
[illegible] local..... 4:30 p m
[illegible] pointe Est Louisiane.. 8:30 a m
Excursion du dimanche.
[illegible] 9..... 7:05 a m

DEPART.

[illegible] local..... 6 30 a m
[illegible] 4 Pan American special 9 10 a m
[illegible] 8 pointe Est Louisiane.. 4:30 p m
2 limited..... 7:30 p m
Excursion du dimanche.
[illegible] 10..... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVEE.

No 3 Chicago limited..... 8:30 p m
No 1 fast mail..... 10:25 a m
3 Cincinnati and Louisville 8:30 p m
[illegible] 1 Louisville Mail..... 10:25 a m
23 local mail..... 11:30 p m
5 Northern Express..... 7:50 a m
No 31 McComb Accd..... 9:40 a m

DEPART.

No 4 Chicago limited..... 8:15 a m
No 24 local mail..... 6:30 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:15 a m
2 fast mail..... 8:15 p m
No 6 Northern Express..... 6 30 p m
2 Louisville Mail..... 8 15 p m
No 32 McComb Accd..... 4:30 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

[illegible] express..... 8 15 a m
Vicksburg express..... 6:20 p m
Bayou Sara Accommodation 9:30 a m

DEPART.

Memphis express..... 4:00 p m
Vicksburg express..... 7:00 a m
Bayou Sara Accommodation 4:10 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

Local..... 11:20 a m
N. O. and Houston..... 5:45 p m
Pacific Coast Express..... 8:35 a m
Sunset Express..... 6:45 p m

DEPART.

Local..... 3:40 p m
N. O. and Houston..... 7:45 a m
Pacific Coast Express..... 9:00 p m
Sunset Express..... 11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVEE.

Fort Worth and Hot Springs express..... 7:30 a m
Local..... 12:05 p m
California express..... 7:45 p m

DEPART.

California express..... 8:30 a m
Local..... 3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express..... 6:20 p m

NEW ORLEANS, FORT [illegible] SON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE.

Dimanche seulement.

Algiers..... 7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Algiers..... 9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Algiers..... 9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Algiers..... 6:40 p m

DEPART:

Dimanche seulement.

Algiers..... 8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Algiers..... 4:30 p m

Samedi et dimanche seulement

Algiers..... 5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Algiers..... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair..... 7:00 a m
De Shell Beach..... 10.02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach..... 5